

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 20 décembre 2021, à 19 h 31, en visioconférence et diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web.

SONT PRÉSENTS :

- Mme Céline Brindamour, mairesse;
- M. Benjamin Turcotte, conseiller;
- M. Maxime Gagné, conseiller;
- Mme Èveline Laverdière, conseillère;
- M. Martin Lavoie, conseiller;
- M. Jean St-Jules, conseiller;
- Mme Sylvie Hébert, conseillère;
- Mme Lisyane Morin, conseillère;
- M. Yvon Rodrigue, conseiller.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :

- M^e Sophie Gareau, directrice générale;
- Mme Chantale Gilbert, trésorière;
- M^e Annie Lafond, greffière.

Les membres du conseil présents formant quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2021-367

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Maxime Gagné,

APPUYÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 20 décembre 2021 à 19 h 31, en visioconférence et diffusée sur la page Facebook de la Ville ainsi qu'en différé sur son site Web, soit et est adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

La mairesse, Mme Céline Brindamour, prononce son discours sur le budget d'opération de la prochaine année et présente le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

ATTENDU la présentation par la mairesse Mme Céline Brindamour du budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2022;

RÉSOLUTION 2021-368

Adoption du budget d'opération 2022.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisyane Morin,

APPUYÉ par le conseiller Jean St-Jules,

QUE le budget d'opération de la Ville de Val-d'Or pour son exercice financier 2022, totalisant 64 728 040 \$, et tel que ci-dessous détaillé, soit et est adopté tel que présenté.

<u>REVENUS</u>	<u>MONTANT</u>
Taxes foncières générales	24 274 940 \$
Taxes dette commune	11 044 900 \$
Taxes de secteur	947 630 \$
Taxes d'assainissement	3 035 660 \$
Tarification pour services municipaux	12 907 080 \$
Taxation tenant lieu de taxes	2 527 400 \$
Autres revenus de source locale	7 008 760 \$
Transferts	2 345 090 \$
Affectation	636 580 \$

TOTAL DES REVENUS	64 728 040 \$
--------------------------	----------------------

<u>DÉPENSES</u>	<u>MONTANT</u>
Administration générale	8 369 290 \$
Sécurité publique	8 837 170 \$
Transport routier	13 309 790 \$
Hygiène du milieu	7 049 990 \$
Santé et bien-être	217 290 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	3 155 500 \$
Sports et plein air	6 820 120 \$
Arts et culture	3 686 020 \$
Frais de financement	2 018 400 \$
Immobilisations	252 100 \$
Réserve - Droits carrières et sablières	378 870 \$
Remboursement de la dette à long terme	10 633 500 \$

TOTAL DES DÉPENSES	64 728 040 \$
---------------------------	----------------------

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-369

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

APPUYÉ par la conseillère Èveline Laverdière,

QUE le programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 de la Ville de Val-d'Or, totalisant la somme de 80 008 000 \$ dont 20 247 000 \$ pour l'année 2022, soit et est adopté tel que présenté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

Aucune question.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-370
Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,
APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,
QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 19 h 53.

(SIGNÉ) Céline Brindamour

CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse

(SIGNÉ) Annie Lafond, notaire

M^e ANNIE LAFOND, greffière